

CONSULTATION SUR PLACE.

**Ecole Nationale Supérieure
Des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

**Structure et organisation de la
Bibliothèque Départementale des Yvelines**

Cécile Le Tourneau

**Sous la direction de
Mme Françoise Hecquard
Bibliothèque Départementale des Yvelines**

2000

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8140719



**Ecole Nationale Supérieure
Des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

**Structure et organisation de la
Bibliothèque Départementale des Yvelines**

Cécile Le Tourneau

**Sous la direction de
Mme Françoise Hecquard
Bibliothèque Départementale des Yvelines**

2000

1999
DCB ST
33

Faire un stage d'étude dans une bibliothèque pendant son déménagement peut sembler un cas dangereux, voire un défi. C'est ce défi que nous avons voulu relever en effectuant notre stage à la Bibliothèque Départementale de Prêt des Yvelines de fin août à fin novembre 1999, c'est-à-dire pendant la dernière période de préparation de son transfert et pendant le déménagement en lui-même. Notre présence à ce moment fatidique de l'histoire de la Bibliothèque Départementale des Yvelines nous a permis de mieux cerner ses enjeux et de participer à la définition de ses choix futurs et de ses ambitions pour le nouveau millénaire.

Placée sous l'autorité du Département, la Bibliothèque Départementale des Yvelines souffre, malgré des collections et des activités importantes, d'un manque de lisibilité dans sa politique et ses objectifs. Pourtant, l'opportunité de sa réinstallation conduit ses responsables à redéfinir ses missions et ses modes d'organisation de travail. Par le biais des différentes études qui nous ont été confiées au cours de notre stage, nous avons été associée à tout cet effort de réflexion. Puissent nos travaux aider la Bibliothèque Départementale des Yvelines à passer avec facilité le cap de l'an 2000.

Sommaire

Introduction	p1
Sommaire	p2
I. La BDY de Versailles, la « grande écurie du roy »	p4
A. Une bibliothèque sous la tutelle du département	p4
1. Un service culturel du Département	p4
2. Un budget, une mission	p5
3. Des activités importantes, mais peu accessibles	p6
B. Un personnel polyvalent	p7
1. 25 personnes	p7
2. Une organisation horizontale du travail	p8
3. Non-hiérarchisation des tâches	p9
C. Un réseau de dépôts ou de partenaires ?	p10
1. Plus de 200 dépôts	p10
2. Un réseau de partenaires à découvrir	p11
3. Des dépositaires en quête de partenariat	p11
II. Novembre 1999, la BDY déménage	p13
A. De Versailles au Mesnil, un gain d'espace	p13
1. Des locaux plus fonctionnels	p13
2. Une localisation qui dérange	p14
B. Mettre en carton la BDY de Versailles	p15
1. Arrêt des activités traditionnelles	p15
2. Du circuit du livre au traitement du carton	p16

C. Inventer une nouvelle BDY	p17
1. Une nouvelle organisation du travail	p17
2. Des plannings à coordonner, un réseau à créer	p18
III. L'an 2000 au Mesnil, projets et perspectives, mes activités de stage	p19
A. Réflexion sur les collections	p19
1. Créer le système de cotation d'un fonds spécialisé	p20
2. Une Dewey aménagée, du sur mesure au prêt à emprunter	p20
B. Réflexion sur l'organisation du travail	p22
1. Réaliser une base informatique des plannings d'activités	p22
2. Des résultats intéressants	p23
C. Réflexion sur la circulation de l'information	p25
1. Une mine d'information à recenser	p25
2. Des données éparpillées et contradictoires	p26
3. Sept fiches proposées	p26
Conclusion	p28
Annexes	

I. La BDY de Versailles, la « grande écurie du roy » :

Créée en 1946, lors d'une des premières grandes vagues de création de Bibliothèques Centrales de Prêt, la Bibliothèque Départementale des Yvelines est aujourd'hui et depuis 1961 logée dans la Grande Ecurie du Roy, en face du château de Versailles. Placée sous l'autorité du Conseil Général des Yvelines, cette bibliothèque dispose de moyens financiers, matériels et humains importants au service d'un réseau de bibliothèques en recherche d'un partenariat plus affirmé.

A. Une bibliothèque sous la tutelle du département des Yvelines :

Placée sous la tutelle du département depuis 1986, la Bibliothèque Départementale des Yvelines est un service culturel dépendant de la Direction de l'Enseignement, de la Culture et des Sports. Pourtant, le récent départ des Archives Départementales de cette direction, puis le débat d'orientation sur la politique culturelle du département des Yvelines en janvier 1997, conduisent à penser que la Bibliothèque Départementale des Yvelines pâtit d'un manque de lisibilité dans sa politique, ses missions et ses activités.

1. Un service culturel du Département :

En observant le dernier organigramme simplifié du département des Yvelines (voir en annexe), on remarque que les Archives Départementales sont une direction à part entière dépendant directement de la direction générale des services du département, alors que la Bibliothèque départementale n'y apparaît pas au premier abord. Situation originale et récente, les Archives Départementales ont souhaité quitter il y a deux ans la Direction de l'Enseignement, de la Culture et des Sports pour se « rapprocher du haut de l'organigramme ». De ce fait les échanges et coopérations professionnelles entre la Bibliothèque et les Archives sont devenues plus qu'épisodiques. Pourtant, les relations que mène la Bibliothèque avec les autres services culturels de la Direction de l'Enseignement, de la Culture et des Sports ne semblent pas plus encouragées.

Située dans ce que le département appelle le « pôle d'aides à la personne » et sous la direction de l'action sociale, la Direction de l'Enseignement, de la Culture et des Sports dispose d'un service des Affaires Culturelles regroupant, outre la Bibliothèque départementale, le service archéologique, l'ADIAM 78 (Association Départementale d'Information et d'Action Musicale des Yvelines) et le musée départemental Maurice

Denis du Prieuré (voir organigramme en annexe). Placés au sein de la même direction, ces différents services n'ont pas, malheureusement, de lignes directrices communes et les opérations conjointes se font assez rares.

Le débat d'orientation sur la politique culturelle du département des Yvelines qui s'est tenu en 1997 a bien montré, par ailleurs, que le département devait « construire une politique culturelle fondée sur la cohérence, la logique, l'efficacité et la légitimité ». Pour ce faire, le débat d'orientation affirmait que « l'heure était venue » pour le département, « d'une part de mettre de l'ordre pour travailler à une meilleure lisibilité » de sa politique, « d'autre part de définir des orientations favorisant notamment le sentiment d'une appartenance des yvelinois autour de valeurs identitaires ». « Force est de constater », lit-on plus loin dans ce débat d'orientation, que les actions « se sont accumulées sans objectif fédérateur et sans que se dessine un projet culturel départemental global et cohérent ». A l'image de la direction dont elle dépend, la Bibliothèque Départementale des Yvelines semble bien souffrir d'un problème de lisibilité, d'identité et de cohérence.

Dès lors, quelque peu noyée au sein de ces diverses directions, la position « hiérarchique » de la Bibliothèque Départementale des Yvelines au sein du département illustre bien sa double orientation politique, à la fois sociale et culturelle.

2. Un budget, une mission :

La Bibliothèque Départementale des Yvelines « a pour mission essentielle le développement de la lecture publique » affirme le rapport d'activité 1998 de la Direction de l'Enseignement, de la Culture et des Sports. Pourtant, sans remettre en doute la légitimité de cette mission, la définition des moyens pour y parvenir n'y est pas clairement explicitée. Promouvoir la lecture publique, oui, mais comment ? Si le débat d'orientation sur la politique culturelle cité précédemment va un peu plus loin dans la volonté d'incitation en disant que la Bibliothèque Départementale des Yvelines doit « aider les communes de moins de 10.000 habitants à se doter et à faire fonctionner une bibliothèque », remarquons que « le plan lecture », dont elle doit être « le fer de lance », reste toujours à définir.

A l'unicité de la mission correspond par ailleurs l'unicité du budget. La Bibliothèque Départementale des Yvelines dispose d'un budget annuel d'environ 3 MF.

Consacré en grande majorité à des frais de fonctionnement, environ 50% de ce budget est dédié à l'achat de documents. Pour le reste, il n'existe malheureusement pas de répartition par enveloppes budgétaires consacrées par exemple à l'animation, la communication, la formation (pourtant très importante) ou à la publication (malgré la publication d'un bulletin, de bibliographies, d'un programme des animations et d'un guide des formations). Les sommes dépensées dans le cadre de ces activités, n'étant pas individualisées, ne sont pas lisibles dans le fonctionnement de la bibliothèque. Remarquons cependant qu'en observant le *Guide des BDP 1999* publié par l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt, 34 bibliothèques départementales semblent être dans le même cas.

Unicité de mission et de budget font de la Bibliothèque Départementale des Yvelines un service public quelque peu monolithique et occultent une grande richesse, non seulement de collections de documents traditionnels, mais aussi d'outils d'accompagnement.

3. Des activités et des collections importantes, mais peu accessibles :

La Bibliothèque Départementale des Yvelines, possède une collection de documents écrits et sonores importante. Au 31 décembre 1998, on dénombrait plus de 217.000 documents répartis en 90.000 livres adulte, 110.000 livres jeunesse, 16.000 documents sonores et une centaine de cédéroms. En plus de ces documents traditionnels, la Bibliothèque Départementale des Yvelines propose 21 expositions thématiques, plusieurs paquets multimédias et de nombreuses bibliographies thématiques réalisées par les membres du personnel. Pourtant l'information sur ces collections et leur signalisation semblent inversement proportionnelles à leur quantité.

Le problème majeur de ces collections de documents est leur manque d'accessibilité physique et informative. Situés soit dans les cinq étages de magasins de la Bibliothèque Départementale des Yvelines à Versailles, soit dans les différents dépôts, ces documents sont répertoriés et signalés sur le catalogue Geac. Or il n'existe à l'heure actuelle aucun accès au catalogue en dehors des postes situés dans la Bibliothèque Départementale des Yvelines, ni via le minitel, ni via Internet. En dehors de ses locaux, aucun lecteur ne peut se faire une idée des collections de la bibliothèque, ni savoir si elle possède le document recherché, ni où il se trouve. Si l'éventualité d'un

tirage papier du catalogue semble, à juste raison, aberrant, la diffusion annuelle d'un dossier assez complet présentant l'éventail des collections nous paraît un bon palliatif, en attendant la mise sur le réseau Internet de son catalogue.

Outil de la gestion interne, le catalogue de la Bibliothèque Départementale des Yvelines n'est pas encore conçu comme un instrument de diffusion et d'information.

B. Un personnel polyvalent :

Au sein des services culturels de la Direction de l'Enseignement, de la Culture et des Sports, la Bibliothèque Départementale des Yvelines est le service qui dispose du plus grand nombre de personnel permanent statutaire. Alors que le service archéologique dispose de 3 personnels statutaires, le Musée départemental en compte 20 et la bibliothèque 23.

Pourtant, alors que le département dont elle dépend passe une bonne partie de son activité à faire et refaire son organigramme, la Bibliothèque Départementale des Yvelines travaille sans véritable structure hiérarchique organisée. Mise à part l'équipe de direction composée des deux seuls conservateurs, il n'existe pas de forte hiérarchie dans le mode de travail du personnel. Appréciées par la majorité du personnel, cette polyvalence de tous et cette absence de hiérarchie conduisent à un éparpillement des responsabilités et à une certaine dispersion des activités.

1. 25 personnes :

Le personnel de la Bibliothèque Départementale des Yvelines se compose de 25 personnes réparties statutairement de la façon suivante. Les personnels de catégorie A sont au nombre de cinq : deux conservateurs qui constituent l'équipe de direction, deux bibliothécaires dont l'une en disponibilité et un attaché. Les personnels de catégorie B sont les plus nombreux. Ils sont neuf et se composent de quatre assistants qualifiés et cinq assistants. Enfin, les personnels de catégorie C représentent huit personnes dont trois agents qualifiés, deux agents et trois chauffeurs. Pourtant, la répartition des tâches du personnel n'est pas commandée par cette organisation statutaire.

Il n'existe pas d'organigramme de la Bibliothèque Départementale des Yvelines où seraient indiqués les liens hiérarchiques entre chaque service et les responsables de service. Le seul document existant est une liste précisant les tâches du personnel. L'absence d'organigramme hiérarchique conduit à un mode de fonctionnement

horizontal de la bibliothèque. A cet égard, les réunions du personnel mettent bien en valeur certaines limites de ce type d'organisation. Les conditions matérielles du site de Versailles rendaient en effet l'assistance aux réunions parfois pénibles pour une partie du personnel faute de places assises autour de la table. Par ailleurs, il est souvent difficile d'intéresser l'ensemble des protagonistes aux difficultés d'une petite partie d'entre eux.

Il pourrait donc s'avérer intéressant de réviser le principe de fonctionnement de ces réunions plénières afin d'y limiter les prises de décision à un petit nombre de points réellement collectifs, et de les orienter surtout vers la diffusion d'informations. La longueur de certains débats et les conditions matérielles évoquées plus haut ralentissent en effet la circulation de l'information et l'on peut parfois avoir l'impression que le personnel travaille en sections isolées.

2. Une organisation horizontale du travail :

La répartition du travail du personnel de la Bibliothèque Départementale des Yvelines obéit à deux logiques, une logique de sections et une logique dite transversale. Si la logique par sections répond souvent à une répartition par support, la logique transversale ne traduit pas toujours un principe de coordination.

Les 25 personnes se répartissent en huit secteurs différents. Tout d'abord quatre secteurs gèrent les documents : le secteur adulte composé de sept personnes, dont le directeur adjoint, gère les livres adulte ; le secteur jeunesse regroupe six personnes dont le directeur et gère les livres jeunesse ; le secteur discothèque comprend deux personnes et gère les documents sonores ; le secteur expositions enfin, constitué d'une seule personne, gère les expositions. Malgré notre regroupement formel, ces quatre sections qui s'occupent de la gestion de documents, ne sont pas coordonnées par une personne responsable des acquisitions et de la politique documentaire en général. Ces quatre sections vivent de manière autonome, sans véritable concertation. Ensuite viennent deux sections gérées à chaque fois par une personne unique : le secteur formation, poste en recrutement au moment de notre stage, puis le secteur information qui gère les publications et la communication avec le réseau. Enfin, deux secteurs sont à part : le secrétariat composé de trois personnes qui gère les factures, les subventions, le planning des tournées et le secteur magasinage et bibliobus qui s'occupe du rangement des livres

et de la conduite des véhicules. Pour ces deux dernières sections, remarquons qu'il n'y a pas de responsable de section.

Il existe d'autre part une logique dite « transversale » des activités de la Bibliothèque Départementale des Yvelines. Ces actions transversales sont l'accueil des dépositaires, les tournées, la circulation des documents, les matinées bibliothèques, les journées à thème, le conseil et l'information ; c'est-à-dire les activités que tous les membres du personnel, toute section confondue mis à part le secrétariat, font. A la Bibliothèque Départementale des Yvelines, « tout le monde fait de tout » a-t-on l'habitude d'entendre.

Pourtant, si au niveau de l'organisation interne du travail, cette horizontalité et cette polyvalence absolue ne semblent pas gêner les membres du personnel, habitués et le plus souvent fiers de « faire un peu de tout », pour une personne extérieure cette habitude de travail reste très déroutante.

3. Non-hiérarchisation des tâches :

L'absence de répartition claire et hiérarchique des tâches et des activités des membres du personnel, outre qu'elle aboutit parfois à une dispersion de l'information et à une sédimentation des actions, entrave la logique de réseau. Or dans le cadre d'une bibliothèque départementale de prêt, cette logique est ici et peut-être plus qu'ailleurs la raison d'être de la bibliothèque.

Sur les 25 membres du personnel de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, 21 personnes font des tournées, c'est-à-dire partent déposer des livres dans une bibliothèque partenaire. Parmi ces 21 personnes, 17 sont « responsables de dépôts », pour reprendre l'expression d'usage à la Bibliothèque Départementale des Yvelines. Le responsable de dépôt étant la personne, interlocuteur privilégié de la bibliothèque partenaire, qui vient lui rendre visite, lui apporte des livres, gère ses réservations, la renseigne, gère ses prêts, le crible en quelque sorte par lequel le correspondant voit la Bibliothèque Départementale des Yvelines ; cela veut dire qu'il y a 17 interlocuteurs différents à la Bibliothèque Départementale des Yvelines du directeur à l'agent du patrimoine. En plus du fait, à notre avis, que le directeur ne doit pas être un responsable de dépôt parmi les autres, la cohérence des actions réalisées en direction des dépôts pourrait être améliorée soit en limitant le nombre de responsables de dépôts, soit en

nommant des responsables de réseau par secteurs géographiques et par activités. Ainsi, un responsable des réservations pourrait traiter l'ensemble des réservations du réseau. De plus, le fait que l'attribution des dépôts réponde en général à des affinités personnelles empêche une organisation par secteurs géographiques par exemple et aboutit à des cas où deux bibliothèques situées dans la commune sont gérées par deux personnes différentes à la Bibliothèque Départementale des Yvelines. C'est toute la logique de réseau qui est alors empêchée.

C. Un réseau de dépôts ou de partenaires ? :

Ce qui fait la richesse d'une bibliothèque départementale, c'est son réseau, la dynamique du territoire qu'elle doit gérer. La Bibliothèque Départementale des Yvelines a pour mission le développement de la lecture publique dans le département, et plus précisément, « d'aider les communes de moins de 10.000 habitants à créer et à faire fonctionner une bibliothèque ». Si la Bibliothèque Départementale des Yvelines est encore loin d'avoir implanté dans chacune des communes de moins de 10.000 habitants une bibliothèque de lecture publique, ce n'est pas en dépit d'une logique d'accumulation, d'accueil à bras ouvert, ni en dépit d'un arsenal de subventions et d'aides diverses, mais peut-être plus à cause d'un manque de communication, d'information sur les raisons d'être du réseau.

1. Plus de 200 « dépôts » :

La Bibliothèque Départementale des Yvelines dessert et anime plus de 200 lieux de lecture. Bibliothèques municipales, d'écoles, de prisons ou de maisons de retraite constituent le paysage contrasté de son réseau de « dépôts ».

Au mois de novembre 1999, on pouvait dénombrer 221 lieux de lecture. En tout ce sont 190 communes, sur les 223 communes de moins de 10.000 habitants du département, membres du réseau de la Bibliothèque Départementale des Yvelines. D'autres bibliothèques peuvent être associées ponctuellement, pour des prêts exceptionnels par exemple, mais ne constituent pas de partenaires permanents.

Ce premier vaste réseau se divise en réalité en deux : le réseau de lecture publique et le réseau pour publics particuliers. Le réseau de lecture publique se compose de 19 bibliothèques municipales, 48 bibliothèques-relais, 49 antennes et 4 prêts-directs. 120 lieux de lecture publique sont donc gérés par la Bibliothèque Départementale des

Yvelines. Le réseau spécifique se répartit en 87 dépôts scolaires, c'est-à-dire 52 écoles maternelles ou primaires et 35 collèges, et 14 bibliothèques pour public particulier : retraités, prisons, comités d'entreprise.

Ce réseau, dont nous analyserons plus finement la répartition géographique dans notre mémoire d'étude, s'est la plupart du temps construit par accumulation, par gain. Ainsi chaque rapport annuel se plaît à fêter les nouveaux arrivants. « Nous avons gagné » deux ou trois « nouveaux dépôts » lit-on traditionnellement à la fin des rapports d'activité depuis 1946. Pourtant, au-delà même de ce premier réseau de 221 lieux de lecture, ce sont en fait toutes les bibliothèques du département que la Bibliothèque Départementale des Yvelines gère dans son quotidien.

2. Un réseau de partenaires à découvrir :

La Bibliothèque Départementale des Yvelines ne met pas seulement à la disposition de son réseau un ensemble de documents. Elle donne également un avis d'expert sur l'attribution de subventions du département, de l'Etat et de la région.

Le département par exemple offre chaque année 4 MF d'aide de fonctionnement à la lecture publique, subvention calculée à partir de la dépense en achats de livres de la commune. Il met également 0,2 MF à la disposition des communes de moins de 10.000 habitants pour leur projet d'informatisation. Enfin, par le biais d'une subvention globale de 0,3 MF, il met à la disposition des villes de moins de 2.500 habitants du mobilier de bibliothèque. Le département peut également, dans le cadre des contrats départementaux et ruraux, financer 30% de la dépense pour la construction ou l'aménagement des bibliothèques. Pour toutes ces opérations, la Bibliothèque Départementale des Yvelines instruit les dossiers et donne un avis.

Par le biais des dossiers de subvention, la Bibliothèque Départementale des Yvelines entre donc en relation avec un ensemble de structures beaucoup plus vaste que le simple réseau de dépôts de livres qu'elle gère en tournée. Ce sont en réalité toutes les bibliothèques du département qu'elle est amenée à gérer et à connaître.

3. Des dépositaires en quête de partenariat :

L'habitude a été prise à la Bibliothèque Départementale des Yvelines de parler des bibliothèques qu'elle dessert comme un réseau de « dépôts » ; le responsable local étant un « dépositaire ». Si le vocabulaire autour du nom « dépôt » traduit la relation

principale qui unit la Bibliothèque Départementale des Yvelines à son réseau de « dépositaires », celle du prêt de documents, la réalité est en fait beaucoup plus vaste.

Le nom de dépositaire attribué au responsable local d'une bibliothèque du réseau, vient de la relation de prêt et de retour qui jalonne les rencontres entre le « dépositaire » et son interlocuteur à la Bibliothèque Départementale des Yvelines. C'est en fait que le moment du prêt, qu'il se passe en tournée ou dans les locaux de la Bibliothèque Départementale des Yvelines en hors circuit, est un des moments forts où les deux interlocuteurs se rencontrent. De plus le développement du prêt hors circuit (107 « dépôts » sur 221) multiplie cette impression.

Pourtant, loin s'en faut que le correspondant local s'en tienne à son travail de dépositaire. Constitués à 70% de personnels bénévoles, les correspondants locaux sont, très souvent, des personnes dynamiques, enthousiastes, qui aiment leur travail et qui sont très demandeuses de formations et de rencontres. Les « dépositaires » réalisent eux-mêmes de nombreuses animations et le dernier livret trimestriel publié par la Bibliothèque Départementale des Yvelines intitulé *Vos animations*, dénombrait plus de 80 animations organisées par les bibliothèques du réseau. De plus, certaines organisent des comités de lecture, des concours, toutes sortes d'opérations intercommunales dont la Bibliothèque Départementale des Yvelines peut être le relais, le porte-voix.

Dans cet esprit d'ailleurs, la Bibliothèque Départementale des Yvelines propose à son réseau de correspondants un panel de formations très riche depuis la formation ABF jusqu'aux journées de démonstration de logiciels en passant par les lundis de la Bibliothèque Départementale des Yvelines et la formation minimale. Formations réservées aux « dépositaires », formations ouvertes à tous, formations assurées par des intervenants extérieurs, formations assurées par le personnel de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, formations ayant lieu à la Bibliothèque Départementale des Yvelines, dans une salle de conférence extérieure ou dans les locaux d'une bibliothèque, ces occasions de rencontres sont très appréciées. De plus ces formations sont l'occasion de tisser des liens forts et fréquents entre tous les membres du réseau. C'est pourquoi la perspective du déménagement de la Bibliothèque Départementale des Yvelines au Mesnil-Saint-Denis et son éloignement sensible incitent la Bibliothèque Départementale des Yvelines à repenser cette offre de formations, à la rendre plus

cohérente, plus fréquente et d'une qualité toujours plus croissante.

Disposant donc de moyens financiers et matériels importants, d'un personnel polyvalent et surtout d'un réseau de partenaires extrêmement riche, la Bibliothèque Départementale des Yvelines est riche de potentialités énormes. Prévu depuis longtemps, son déménagement est l'occasion en cette fin d'année 1999, de mener un mouvement de réflexions globales, afin de lui donner les moyens de devenir une Bibliothèque Départementale de Prêt de l'an 2000.

II. Novembre 1999, la Bibliothèque Départementale des Yvelines déménage :

Lors du mois de novembre 1999 la Bibliothèque Départementale des Yvelines doit déménager de Versailles au Mesnil-Saint-Denis, passant ainsi de la prestigieuse grande écurie du roy à un bâtiment moderne isolé en pleine campagne. Ce déménagement, source d'inquiétudes et de changements profonds est l'occasion d'une année 1999 tout à fait particulière, une année de mise en cartons générale, pendant laquelle le bibliothécaire s'improvise déménageur, mais surtout un moment unique, une occasion de réfléchir sur la Bibliothèque Départementale des Yvelines de l'an 2000.

A. De Versailles au Mesnil, un gain d'espace :

Annoncé depuis longtemps, mais réalisé pendant l'année 1999, le nouveau bâtiment de la Bibliothèque Départementale des Yvelines fait partie des dernières réalisations du plan de décentralisation du ministère de la Culture. Bâtiment entièrement de plain-pied sur un vaste espace vert, le choix du terrain n'en reste pas moins l'élément problématique pour l'ensemble du personnel.

1. Des locaux plus fonctionnels :

De Versailles au Mesnil, le bâtiment de la Bibliothèque Départementale des Yvelines passe d'une structure verticale à une structure horizontale, d'une architecture sur cinq étages à une architecture de plain-pied. En plus de la modernité des locaux, le gain en terme de fonctionnalité est indéniable.

Dans la grande écurie du roy à Versailles, la Bibliothèque Départementale des Yvelines se distribue sur cinq étages, c'est-à-dire cinq étages de bureaux, mais aussi cinq étages de magasins. Entre l'escalier et le monte-charge, le personnel passe souvent son temps à monter ou à descendre. Il en résulte un certain cloisonnement des étages les

uns vis à vis des autres : il y a ainsi l'étage du secteur adulte, l'espace du secteur jeunesse, le fond de couloir du secteur discothèque et le recoin du secteur exposition. Il en est de même pour les magasins, répartis sur cinq étages de rayonnages métalliques, souvent pleins de haut en bas et parfois fort mal éclairés. A part pour les membres du personnel et les « dépositaires » habitués de longues dates à ce rangement, il nous semble que le choix des livres dans les rayonnages de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, le hors circuit, est souvent difficile physiquement. Il n'y a nul espace pour feuilleter un album, s'asseoir ou consulter le catalogue rapidement. Dans la future Bibliothèque Départementale des Yvelines, tout le bâtiment se distribue de plain-pied autour des magasins situés près d'un mur ouvert par de grandes portes-fenêtres donnant sur le jardin. De plus des espaces conviviaux de lecture munis de chaises, de fauteuils et de postes de consultation du catalogue seront aménagés (voir photos en annexe).

Le bâtiment de Versailles, surtout, manque de certains espaces indispensables au bon fonctionnement d'une bibliothèque départementale de prêt. En effet, la grande écurie du roy ne dispose pas de salle de réunion, ni de salle de formation pouvant accueillir une trentaine de personnes. Or pour une Bibliothèque départementale de prêt qui organise énormément de formations, ce lieu est indispensable. De plus, le bâtiment de Versailles ne dispose pas de garage pour les bibliobus. Ceux-ci restent stationnés à l'extérieur dans la cour. Au Mesnil, les trois bibliobus et les deux camionnettes bénéficieront d'emplacements de stationnement couverts à l'intérieur du bâtiment.

Si le gain en terme de superficie au sol du bâtiment n'est pas très sensible, la Bibliothèque Départementale des Yvelines passe de 1000m² à 1400m² (malgré un terrain de 20.000m²), cette superficie est sans doute mieux distribuée. Pourtant le défaut majeur de ce nouveau bâtiment est bien sa localisation.

2. Une localisation qui dérange :

Si de Versailles au Mesnil, la Bibliothèque Départementale des Yvelines gagne de l'espace et un grand jardin, elle n'en perd pas moins une grande ville. Située à environ 20kms au sud de Versailles, le Mesnil-Saint-Denis est une petite ville résidentielle qui n'offre pas les commodités qu'offre la ville de Versailles. Pour le personnel et pour les membres du réseau, cela représente un changement très important.

Sise devant le château de Versailles, la Bibliothèque Départementale des

Yvelines jouit d'une localisation tout à fait privilégiée par rapport à ces homologues bibliothèques départementales de prêt, souvent situées dans des zones industrielles ou des campus universitaires. Non seulement l'accès en transport en commun y est des plus aisés, que ce soit par le train, le RER ou le bus ; mais les possibilités de loisir y sont innombrables. Ainsi, le personnel de la Bibliothèque Départementale des Yvelines peut déjeuner en ville soit dans divers restaurants soit dans le très bon restaurant administratif du département, faire quelques courses pendant l'heure du déjeuner, ou bien de se rendre à l'hôtel du département. Le tout pouvant se faire à pied en moins de cinq minutes. Au Mesnil-Saint-Denis, il en sera tout autrement, puisque le bâtiment est situé au milieu d'un lotissement de pavillons à 1km du premier arrêt de bus. Les possibilités de venir en transport en commun y seront fortement réduites, puisque ni le RER, ni le train n'atteignent cette ville.

Au-delà des inconforts réels en matière de transports en commun et d'environnement peu commerçant, le déménagement de la Bibliothèque Départementale des Yvelines est source pour le personnel d'inquiétudes et de changements. Redouté par tous, ce déménagement implique une rupture forte dans le mode de travail à commencer par le choc du déménagement en lui-même.

B. « Mettre en carton la BDY de Versailles » :

Depuis plusieurs années, il était courant d'entendre parler d'un futur déménagement de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, le personnel y était pour ainsi dire habitué. Néanmoins, à partir de la rentrée de septembre 1999, la perspective du déménagement est devenue réelle et inévitable. A partir de cette date, mais en fait dès le début de l'année, les activités de la Bibliothèque Départementale des Yvelines ont dû être aménagées. Ainsi, si de manière générale, il a fallu suspendre certaines activités traditionnelles, tout le personnel a dû s'improviser déménageur et a dû, non pas seulement traiter des livres, mais surtout des cartons.

1. Arrêt des activités traditionnelles :

A partir du moment où la date du déménagement a été connue, il a fallu revoir le calendrier des activités de la Bibliothèque Départementale des Yvelines. Pourtant, si pour le personnel ce déménagement a demandé un surplus de travail évident, l'arrêt de certaines activités de desserte et de formation a quelque part creusé le fossé qui sépare la

Bibliothèque Départementale des Yvelines de son réseau de partenaires.

L'année 1999 aura été en effet une année courte pour ce qui est des relations qui unissent la Bibliothèque Départementale des Yvelines avec ses partenaires. Non seulement, aucune formation ABF n'a été organisée pendant l'année 1999; mais aucune journée à thème, ni matinée bibliothèque n'auront également eu lieu de juin 1999 à janvier 2000. La desserte des « dépôts », d'autre part, a dû être interrompue de septembre à décembre 1999. Ce qui fait que pour les bibliothèques qui fonctionnent en tournée, le responsable local aura été seul pendant plus de trois mois sans aucun lien formel avec la Bibliothèque Départementale des Yvelines. Pour le personnel le changement dans le travail quotidien est encore plus important, puisque toutes les activités traditionnelles de traitement du livre ont dû être aménagées. Les commandes de documents sont arrêtées fin octobre et tous les documents traités et catalogués rapidement. Enfin, lorsque le 3 novembre au matin, chacun trouva son poste informatique débranché et étiqueté, il était clair que le signal du départ était donné.

Pourtant, durant le mois de novembre, la charge du personnel n'en a pas été réduite car à l'arrêt de certaines activités se sont superposées pour le personnel un certain nombre d'activités nouvelles, comme le suivi et la gestion du déménagement.

2. Du circuit du livre au traitement du carton :

Le mois de novembre est en effet consacré aux différentes phases du déménagement. S'étalant sur près de trois semaines, il doit être terminé le 18 novembre 1999. Pour cela, le personnel doit se livrer à un traitement minutieux des cartons et au moyen de plans, de pastilles de couleur, d'étiquettes et de signalisations en tous genres la Bibliothèque Départementale des Yvelines prépare et ordonne son transfert.

Le déménagement a été divisé en trois étapes : celui de l'informatique, puis celui des magasins et enfin celui du personnel. La réinstallation de l'informatique se déroule les 4 et 5 novembre. Cela implique que toutes les sauvegardes aient été faites auparavant et que l'emplacement et l'attribution des postes aient été pensés également. L'ensemble du parc informatique est en effet redistribué et rares sont ceux qui retrouvent leur poste antérieur. Pour le transport, les ordinateurs ainsi que tous leurs périphériques doivent être étiquetés et placés dans un carton à part. Sur l'étiquette figurent le numéro du bureau et les initiales du futur destinataire.

Pour les collections, le déménagement est encore plus impressionnant. D'un côté il faut surveiller de près l'emballage des collections à Versailles, emballage qui doit suivre l'ordre de rangement prévu au Mesnil. D'un autre côté, grâce à une signalisation provisoire qui tient compte du plan de classement et de la numérotation des caisses emballées à Versailles, il faut préparer le déballage des collections au Mesnil. A chaque fois des équipes de bibliothécaires et de chauffeurs accompagnent les déménageurs pour leur indiquer comment ranger les livres, c'est-à-dire par exemple ranger de gauche à droite et de haut en bas en laissant 20cms de disponibles par tablette. Toutes sortes de signalisations à inventer, de travaux et de mouvements à encadrer afin de ne pas avoir à tout ranger à nouveau lorsque le déménagement sera terminé.

Enfin, à partir du 15 novembre, le personnel dans son ensemble prend peu à peu possession de la nouvelle Bibliothèque Départementale des Yvelines.

C. « Inventer une nouvelle BDY » :

La perspective du déménagement oblige chacun à trier ses archives, ranger ses dossiers et remettre en cause ses habitudes de travail. Individuellement et surtout collectivement ce changement de localisation est l'occasion de redéfinir de nouveaux modes de travail. Loin d'une transposition d'un modèle existant dans un autre lieu, c'est à un changement complet que la Bibliothèque Départementale des Yvelines doit faire face. Changement dans l'aménagement et la répartition des bureaux, invention de nouveaux services et de nouvelles règles, en un mot dessiner le visage d'une nouvelle Bibliothèque Départementale des Yvelines.

1. Une nouvelle organisation du travail :

La création d'un nouveau bâtiment représente souvent l'opportunité de revoir l'aménagement des bureaux, la répartition des équipes ; mais surtout d'organiser de nouveaux services, par exemple un vrai service d'accueil et de standard.

L'aménagement des bureaux n'étant évidemment pas transposable d'un bâtiment à un autre, il a fallu revoir la répartition des équipes dans les bureaux. Ainsi, les quatre membres de la section adulte qui avaient pris l'habitude de travailler ensemble dans le même bureau ont dû se scinder en deux équipes de deux. Parallèlement, il a fallu définir les usages et la destination de chaque élément du mobilier : à quoi servira tel plan de travail, où seront stockés les cartons, les livres à cataloguer, ceux à équiper, ...etc.

Plus radicalement, la construction d'un nouveau bâtiment est l'occasion de créer de nouveaux services ou, plus précisément, de formaliser un service existant. Ainsi en est-il du service d'accueil. Dans le bâtiment de Versailles, l'accueil du public, c'est-à-dire non seulement l'accueil physique du livreur ou du « dépositaire » par exemple, mais aussi l'accueil téléphonique en général était géré par « la ou les bonnes volontés » du moment. Chacun s'improvisait, en fonction de ses disponibilités et de ses envies, standardiste ou personnel d'accueil. La perspective du déménagement est alors l'occasion de formaliser ce service. A cet effet, un groupe de travail « accueil et règlement intérieur » a été créé parmi le personnel et s'est penché sur la délicate question de la permanence de l'accueil : qui gère l'accueil ? est-ce une seule personne ? est-ce un groupe restreint ? Au bout de plusieurs enquêtes auprès du personnel, le groupe de travail aboutit à la conclusion que tout le monde, excepté le directeur, doit faire une permanence d'accueil.

Peu à peu c'est toute une logique de travail en réseau qui se fait jour au sein de la Bibliothèque Départementale des Yvelines.

2. Des plannings à coordonner, un réseau à créer :

Si le déménagement est l'occasion de créer de nouveaux services, il représente aussi l'opportunité d'améliorer la circulation de l'information.

Dans le bâtiment du Mesnil, la Bibliothèque Départementale des Yvelines disposera d'un réseau informatique. Grâce à celui-ci, la plupart des informations pourront être mises en commun sur le serveur central. Le réseau permettra ainsi, non seulement de gérer l'ensemble des agendas et plannings, mais surtout de faire circuler plus rapidement l'information. A cette fin, un groupe réseau a réfléchi à l'architecture à donner et aux autorisations d'accès aux différents répertoires. Pour la gestion des plannings, l'outil idéal n'a pas encore été trouvé, mais le travail de rationalisation a bien été entamé. En effet, la Bibliothèque Départementale des Yvelines présente près de 7 plannings différents et interdépendants. On trouve d'une part quatre plannings d'activités de la bibliothèque (planning des tournées, des rendez-vous de hors circuit, des expositions et des animations) ; d'autre part trois plannings du personnel : le planning des absences, des permanences de l'accueil et celui des réunions.

Inventer ensemble la Bibliothèque Départementale des Yvelines de l'an 2000, tel

est le défi que relève son personnel au moment du déménagement. Grâce à la constitution de groupes de travail, tout le personnel est associé à cet effort de réflexion et de conception malgré la peur du changement et les inconvénients réels de la future implantation. Ainsi, en cette fin d'année 1999, l'équipe de direction est amenée à réfléchir sur les orientations de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, à formuler des projets et des initiatives auxquels nous avons eu la chance de participer.

III. L'an 2000 au Mesnil, projets et perspectives, mes activités de stage :

A l'exemple du travail que nous avons effectué au sein du groupe « réseau informatique », l'équipe de direction a toujours veillé, lors de notre stage, à nous associer non seulement au travail quotidien de la bibliothèque, tâches de catalogage, suivi des réunions du personnel, accompagnement lors de visites, mais surtout à nous confier des travaux de réflexion extrêmement intéressants.

Ainsi, nous avons eu l'opportunité de mener des études de fond sur des aspects variés de l'activité d'une bibliothèque départementale de prêt : l'organisation et la classification d'un fonds spécialisé en bibliothéconomie, la saisie de plannings d'activité et la réalisation de statistiques, enfin le rassemblement le plus exhaustif possible des informations que la Bibliothèque Départementale des Yvelines dispose sur ses « dépôts ». Ces trois analyses nous ont permis, non seulement de connaître plus précisément le travail d'une bibliothèque départementale de prêt, mais surtout de voir quelle peut être la réaction du personnel face aux résultats de telles études et face à certaines propositions et méthodes de changements.

A. Réflexion sur les collections :

La Bibliothèque Départementale des Yvelines possède une collection de 200.000 ouvrages. Parmi ses documents, il existe un fonds spécialisé, appelé « bibliothèque professionnelle » et regroupant des livres s'intéressant au monde des bibliothèques : manuel de catalogage, annuaire des éditeurs, bibliographie pour enfants, étude sociologique sur la lecture, ou sur le droit d'auteur. Peu connu, peu emprunté, ce fonds d'environ 900 livres est pourtant alimenté fréquemment. Il nous a donc été demandé de réfléchir à son organisation, afin de le rendre plus accessible au public, c'est-à-dire lui donner une cohérence dans son classement. Pourtant, si la conception d'une Dewey sur

mesure nous a permis de caractériser avec précision chaque livre, un travail d'ensemble sur la collection nous a rapidement obligé à réduire nos ambitions.

1. Créer le système de cotation d'un fonds spécialisé, une méthode :

L'objectif de notre travail autour de la bibliothèque professionnelle a été de donner à ce fonds un système de cotation simple, précis et homogène. Pour cela, nous avons mis en place une méthode et surtout défini des objectifs.

Le principe de base était qu'il fallait répartir les ouvrages de ce fonds sur toute la classification Dewey et ne pas tout regrouper autour des 020 à 028 sous prétexte que ce sont les indices réservés au monde des bibliothèques. Comme tous les documents de ce fonds traitent peu ou prou des bibliothèques et de la bibliothéconomie, le système de cotation n'a pas à répéter cette information, il doit préciser quel aspect de la bibliothéconomie est ici envisagé. Ainsi un livre parlant du métier de bibliothécaire ne devra pas être classé en 023, cote réservée classiquement à l'indice personnel et emplois des bibliothèques, mais en 331 cote de l'économie du travail. De ce fait les livres classés originellement entre le 020 et le 028 sortent peu à peu de ces indices et se répartissent sur toute la classification. Peu à peu une ligne directrice se dessinait : caractériser le domaine traité par le document en affirmant que de toute façon il parle des livres ou des bibliothèques.

Pourtant, malgré ce principe de base il a fallu éviter certains d'écueils. Premièrement ne pas utiliser trop d'indices. Un fonds de 900 ouvrages avec plus de 100 indices différents est aberrant. Deuxièmement, éviter des indices trop longs comme 027.625 pour les bibliothèques enfantines. Troisièmement, regrouper au maximum les ouvrages sous un même indice, c'est-à-dire être précis livre à livre, mais créer également des regroupements entre livres parlant du même sujet. Trois écueils donc qu'il a fallu éviter tout au long de notre travail.

2. Une Dewey aménagée, du sur mesure au prêt à emprunter :

Si dans un premier temps, notre premier réflexe a été de voir ce que d'autres bibliothèques avaient réalisé : l'ENSSIB bien entendu, mais aussi d'autres bibliothèques départementales de prêt, comme celle de la Savoie; comme il s'agissait également de désherber le fonds, il nous a fallu procéder livre à livre et passer en revue l'intégralité du fonds. Si cette méthode a eu le mérite de procéder à un réel tri dans les ouvrages, elle a

conduit à la construction d'un premier système de cotation trop idéaliste et inadapté à la taille de la collection.

Une grande partie de notre travail a donc consisté en un passage en revue de l'ensemble du fonds de la « bibliothèque professionnelle ». Pour cela, à partir du listing de celui-ci et en prenant en main les livres un à un nous avons cherché quel pouvait être l'indice le plus précis et le plus pertinent possible. A cet effet, nous avons créé des indices Dewey, comme un 027.3 caractérisant parmi les différents types de bibliothèques, les bibliothèques départementales de prêt. De même sous le 658.8, classiquement gestion de la distribution, nous avons rassemblé les services à l'utilisateur et créé un 658.81 pour le service de prêt, 658.82 pour le service d'animation, 658.83 pour le service de formation des utilisateurs, 658.84 pour le catalogue informatisé (l'OPAC), 658.85 pour le service d'accueil et enfin en 658.87 les services de référence. Nous réalisons par là même (voir en annexe) une Dewey sur mesure pour le domaine de la bibliothéconomie.

Pourtant, une fois revenue face aux modestes 6 travées qui constituent la « bibliothèque professionnelle », il fut clair que notre système de cotation n'était pas adapté. Trop précis, trop ambitieux, le système que nous avons mis en place, très satisfaisant dans l'absolu, puisqu'il semblait donner à chaque domaine de la bibliothéconomie un indice, n'était pas adapté à un fonds de 900 livres. Certains indices étaient couverts par un seul livre. Il a donc fallu opérer de sérieux regroupements et abandonner non seulement des indices prévus dans le système Dewey classique, mais aussi des indices que nous avons créés (voir annexe). Ainsi nous avons, au bout du compte, rangé en 004 tous les ouvrages traitant des nouvelles technologies, Internet, la numérisation, l'infographie ou le multimédia, sous 025 toutes les opérations de bibliothéconomie, gestion de documents, catalogage, acquisitions, classification et conservation. D'un autre côté, nous avons abandonné notre 027.3 pour remonter sous 027 tous les ouvrages présentant différents types de bibliothèques et également abandonné nos 658.81 à 658.87 qui détaillaient avec trop de finesse les services à l'utilisateur. Parmi nos créations de cotes, seules les 900 à 940.5 résistèrent à ce travail de simplification. En effet, disposant d'un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire du livre et des bibliothèques, il nous a paru plus pertinent de ne pas tous les mettre sous le 002

histoire du livre de la Dewey traditionnelle, mais de les disposer en 900 histoire et géographie du livre et des bibliothèques en général , 914 le livre et les bibliothèques dans les régions françaises, 930 le livre et les bibliothèques dans l'Antiquité, 940 le livre et les bibliothèques dans le monde moderne et ainsi de suite en respectant la répartition chronologique de la Dewey sous les 940. En annexe de notre rapport figure le plan de la nouvelle salle de formation où sera installé le fonds professionnel.

Parti d'une idée de base, constituer un système de cotation pour un fonds spécialisé le plus clair et le plus précis possible, ce travail de réflexion sur les possibilités d'aménagement de la classification Dewey nous a montré non seulement sa grande souplesse, mais nous a convaincu également que tout système idéal de classification n'existe pas à priori et qu'il faut avant tout essayer de se mettre à la place du public pour décider d'attribuer une cote plutôt qu'une autre. Un travail de cotation se fait non pas sur un livre, mais devant les rayons, face au contexte du livre. Espérons que ce travail d'épuration et de simplification permettra à ce fonds d'être plus accessible et plus utilisé par le public de la Bibliothèque Départementale des Yvelines.

Pourtant il nous semble que le suivi et l'effort d'information auprès du personnel seront au moins autant importants que l'étude en elle-même car, si pour la personne qui a demandé l'étude et pour la personne qui la réalise, l'intérêt du travail est clair, pour les autres membres du personnel il en est tout autrement, surtout quand il s'agit d'une étude qui touche à l'organisation du travail interne.

B. Réflexion sur l'organisation du travail :

En même temps que le travail de réflexion sur les collections du fonds professionnel, il nous a été demandé de faire une étude statistique de l'organisation du travail. Cette étude consistait à réaliser une base informatique des plannings de la section adulte, c'est-à-dire saisir les plannings des activités d'un ensemble de six personnes sur les deux dernières années et, à partir de là, d'en faire des statistiques. Au-delà du résultat tout à fait intéressant sur la proportion de temps consacrée aux tournées par exemple, la réaction du personnel fut tout aussi enrichissante.

1. Réaliser une base informatique des plannings d'activités :

Depuis plus de deux ans, la section adulte de la Bibliothèque Départementale des Yvelines a pris l'habitude de remplir un planning d'activités mensuel. Chaque membre

de la section représenté par une colonne indique au moyen de codes de couleur, rose pour les tournées, bleu pour la formation et orange pour les congés par exemple, ce à quoi sont consacrées ces demi-journées de travail. Utilisé à des fins d'information, savoir si un tel est présent à la Bibliothèque Départementale des Yvelines, ce planning peut également devenir un outil d'évaluation très intéressant.

Dans un premier temps, il nous a fallu comprendre et normaliser les codes d'activités utilisés dans tous les plannings du mois de janvier 1997 au mois d'août 1999. Nous avons ainsi défini 13 types d'activités différentes, dont nous ne présentons ici que les principaux : Normal représente la présence à la Bibliothèque Départementale des Yvelines, Formation signifie que l'individu est en formation à l'extérieur, Tournée signifie que la personne part en tournée, Coursbdy veut dire que le personnel donne ou suit un cours organisé par la Bibliothèque Départementale des Yvelines, ...etc.

Une fois cette normalisation effectuée, un long de travail de saisie informatique a commencé. Il a fallu entrer dans un fichier l'ensemble des plannings de chaque année considérée, en réservant une colonne par personne et une ligne par demi-journée, et tout en respectant le même code pour chaque activité d'une année sur l'autre. Car le but était aussi de faire des statistiques sur les trois années confondues.

2. Des résultats intéressants :

Lorsque nous avons terminé la saisie de ces plannings, nous avons pu passer au traitement statistique de ces données et obtenir des résultats très intéressants sur la proportion de temps occupée par chacune des activités.

D'un point de vue objectif, on peut dire que les conclusions que nous pouvons tirer de ces statistiques (voir en annexe) se situent à trois niveaux. Un premier niveau d'ensemble montre que les activités de la section adulte sont assez variées. En effet, près de 25% du temps est consacré à des tâches spécifiques comme les tournées, la formation, les visites en librairie, les cours donnés à la Bibliothèque Départementale des Yvelines ou la participation à des colloques. Dans un second temps, on peut remarquer, et cela est tout à fait intéressant, que la part du temps consacrée aux tournées est bien moins importante que l'on ne l'aurait pensé dans le cadre d'une bibliothèque départementale de prêt. Notons que c'est le résultat qui a le plus frappé le personnel. En effet, le travail en bibliothèque départementale de prêt est souvent identifié au travail de

tournées. Or, dans le cas de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, les tournées ne représentent que 5 à 7% du temps du personnel. En réalité, le temps passé en formation, 7 à 8% du temps de travail, est plus important que le temps consacré aux tournées. Enfin, le temps effectif de présence est de plus de 60%. C'est peu en proportion, mais en même temps c'est beaucoup et ce chiffre demanderait à être affiné et découpé en tâches spécifiques. A quelles activités sont consacrées ces journées de présence dans les locaux de la Bibliothèque Départementale des Yvelines ? quel est le temps consacré au traitement des livres, au suivi des partenaires ? Ces résultats statistiques, s'ils permettent de donner une idée précise de la variété et de la proportion des tâches d'un agent, amènent d'autres interrogations.

Parmi ces interrogations, formulons-en trois. D'une part faut-il inciter les autres sections de la Bibliothèque Départementale des Yvelines à réaliser ce type de planning ? N'aboutira-t-on pas aux mêmes résultats ? Deuxièmement, faut-il et peut-on aller plus loin dans l'analyse du temps de travail, demander à chacun de chronométrer le temps consacré à cataloguer, à répondre au téléphone à son dépôt ? La possibilité de saisir les agendas et les plannings de chacun sur le réseau informatique rendrait cette hypothèse possible, même si elle est loin d'être envisagée sérieusement par tout le monde. Enfin, troisième interrogation, la réception que le personnel réserve à ce type d'évaluation. La présentation de ces résultats statistiques aux membres du personnel concerné fut, à cet égard, tout à fait intéressante. En effet, après avoir distribué moult graphiques et tableaux, la première réaction du personnel a été de demander à quoi tout cela pouvait bien servir. Celui-ci ne voyait pas l'intérêt professionnel d'un tel travail et bien souvent n'en appréciait pas vraiment la teneur. C'est tout un travail de persuasion de la nécessité de l'évaluation qui reste encore à faire. Savoir évaluer le temps que l'on consacre à une tâche peut permettre de mieux s'organiser, de relativiser certaines activités ou, au contraire, de percevoir toute l'importance d'une autre. Bref, de savoir ce que l'on fait. Faire des rapports statistiques sur la répartition des tâches de chacun des membres du personnel ne relève pas de l'espionnage, mais du désir de connaissance et de gestion. Mieux connaître l'activité de chacun, c'est pouvoir faire un recrutement pertinent, créer des équipes spécifiques, décharger certains trop sollicités, enfin aider le personnel à s'intégrer dans une dynamique commune. Car c'est bien d'une dynamique claire

commune que manque parfois la Bibliothèque Départementale des Yvelines, de la mise en commun systématique des informations que chacun collecte.

C. Réflexion sur la circulation de l'information dans les services :

La Bibliothèque Départementale des Yvelines aide les communes à se doter et à faire fonctionner une bibliothèque. Pour certaines d'entre elles la collaboration est quotidienne. Pour d'autres le partenariat est plus épisodique, par le biais de demandes de subventions ou de projets exceptionnels. A travers ces contacts la Bibliothèque Départementale des Yvelines recueille des informations sur toutes les bibliothèques du département. Pourtant ces données, souvent traitées par des personnes différentes, ne font pas l'objet d'une mise en commun systématique. C'est pourquoi il nous a été demandé de recenser ces données afin d'imaginer le fonctionnement de la future base de données des partenaires. Néanmoins, au-delà même du nombre impressionnant de données que nous avons pu lister, c'est l'hétérogénéité des sources d'informations et parfois leur incohérence qui ont été les plus intéressantes à découvrir.

1. Une mine d'informations à recenser :

Faire le recensement des données que possède la Bibliothèque Départementale des Yvelines sur les bibliothèques qu'elle gère, revient en premier lieu à faire le recensement de tous ses services. En effet, du secrétariat au catalogue Geac, en passant par les dossiers personnels de chacun, tout bureau recouvre des données sur les dépôts.

Au cours de notre campagne de recensement nous avons été frappée par le nombre de sources d'informations sur les dépôts. Ainsi, pour connaître un dépôt, il faut faire le tour des services et aller voir qui au secrétariat pour connaître le type de convention et les demandes de subvention de fonctionnement et de mobilier, qui pour l'organisation et le planning de la tournée, qui pour savoir si le dépôt a demandé des expositions, le secteur discothèque pour savoir quelles sont ses besoins en musique, une autre personne pour savoir si le dépôt a fait une demande de subvention informatique et encore une autre pour savoir si le dépôt a reçu ou suivi des matinées bibliothèques.

Ainsi, malgré la difficulté du travail, nous avons pu recenser 200 informations différentes disponibles à la Bibliothèque Départementale des Yvelines sur un seul dépôt. Parmi ces informations, on peut citer le nombre d'habitants de la commune, la surface de la bibliothèque, le nom du logiciel utilisé, le montant de la subvention municipale ou

le nombre de lecteurs adultes. Pourtant, le plus difficile ne fut pas de lister ces types de données, mais de déterminer quelle était la source d'informations la plus fiable, puisque le nombre de sources induit aussi parfois des incohérences et des contradictions.

2. Des données éparpillées et contradictoires :

Tout au long de notre travail de recensement, nous avons rencontré des cas de contradictions entre deux informations données par deux sources différentes.

Ainsi, nous avons recensé et comparé, à titre d'exemple, les différentes sources autour d'une seule et même donnée. La question était de savoir si le dépôt est une bibliothèque meublée par la Bibliothèque Départementale des Yvelines, c'est-à-dire de savoir si le dépôt a reçu une subvention mobilier. Pour cette seule information, nous avons recensé quatre sources différentes, quatre sources papier, c'est-à-dire sans compter l'appréciation du responsable Bibliothèque Départementale des Yvelines. Les quatre sources d'informations sont les suivantes : la donnée codée entrée dans Geac au moment de l'inscription de la bibliothèque, une boîte d'archives personnelle au directeur qui indique pour chaque dépôt la (ou les) date(s) où il a été meublé et le montant de la subvention, le classeur des conventions que tient à jour le secrétariat, enfin la fiche de renseignements que remplit le dépositaire chaque année et dans laquelle il répond à la question de savoir si sa bibliothèque est ou n'est pas meublée par la Bibliothèque Départementale des Yvelines. Quatre sources d'informations, gérées par quatre personnes différentes et jamais mises en commun. C'est ainsi que nous avons relevé 20 cas de dépôts où ces quatre sources d'informations donnent des réponses contradictoires (voir liste en annexe).

Face à ce foisonnement d'informations, il a fallu procéder à des choix et à des regroupements thématiques.

3. Sept fiches types proposées :

Afin que notre travail de recensement soit productif et pas seulement archivistique, nous avons décidé de déterminer pour chaque donnée une source à privilégier et proposé une présentation thématique des 207 informations. Il s'agissait dans notre esprit de faire de ce fichier de données un outil de gestion.

Afin que chaque responsable de dépôt puisse se lancer dans son travail de recensement de données sur ses dépôts et pour ne pas qu'il soit confronté aux mêmes

difficultés que nous, nous signalons en regard de chaque information le nom de la personne qui la saisit ou le service qui en dispose, bref le moyen par lequel nous avons trouvé l'information la plus fiable, la source à consulter.

D'autre part, afin de faciliter la consultation de ces fichiers de données, nous avons procédé à un regroupement thématique de ces 207 informations. Ce sont ainsi 7 fiches que nous avons proposées (voir en annexe). La première fiche est la fiche d'« identité » et recense les données de base sur le dépôt, le nom, le statut administratif, le nombre d'habitants de la commune, la date de la convention, le nombre de salariés et de bénévoles, ainsi que le nom du système informatisé de gestion de bibliothèque. Puis suit une fiche de « coordonnées » utile pour toute correspondance avec le dépôt et qui regroupe les coordonnées de la bibliothèque, de la mairie et du responsable de la bibliothèque. Ensuite vient la fiche de « desserte » rassemblant toutes les informations nécessaires pour gérer la desserte du dépôt, le numéro et le jour de la tournée, la date du dernier passage et le nombre de documents en dépôt. Après ces renseignements pratiques viennent trois fiches de données statistiques. D'une part les « statistiques » de fréquentation, le nombre de lecteurs et de prêts par exemple. D'autre part, les chiffres du « budget » du dépôt, ses recettes et ses dépenses (salaires et achats). D'autre part encore la fiche des « ressources » de la bibliothèque, le nombre d'heures d'ouverture et de bénévoles par année et le montant et la date des subventions mobilier et informatique. Pour ces trois fiches, les données statistiques sont les données que le dépositaire fournit tous les ans et dont nous proposons de faire figurer sur cette fiche les quatre dernières années. La comparaison des chiffres de prêts sur plusieurs années peut être en effet extrêmement intéressante. Enfin, septième et dernière fiche, la fiche appelée « animations » où figurent les données relatives aux formations suivies par le dépositaire, les expositions qu'il emprunte, les animations qu'il réalise et les efforts en matière de nouvelles technologies.

Sept fiches thématiques donc qui rassemblent les 207 informations dont dispose la Bibliothèque Départementale des Yvelines et qui pourraient devenir un outil de gestion des bibliothèques-partenaires.

La Bibliothèque Départementale des Yvelines est, à notre avis, une bibliothèque extrêmement riche et pleine d'avenir. Placée sous la tutelle du Conseil Général des Yvelines dans un département riche et accessible, la Bibliothèque Départementale des Yvelines a à sa disposition un personnel relativement jeune, mobile et en pleine restructuration. Le tournant du déménagement au Mesnil est l'occasion pour la Bibliothèque Départementale des Yvelines de faire un premier bilan très positif de plus de cinquante ans d'existence, mais aussi de lancer les bases d'un futur mode de travail. Soutenue par un réseau de partenaires déjà vaste et en perpétuelle progression, la Bibliothèque Départementale des Yvelines a les moyens de devenir encore un peu plus le centre de ressources et de coordination de la lecture publique dans le département des Yvelines.

Pour conclure, nous aimerions tout d'abord remercier l'ensemble du personnel du département des Yvelines. Nos remerciements iront plus particulièrement aux 25 agents de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, aux bibliothécaires, assistants, agents, adjoints et chauffeurs, pour leur accueil chaleureux, leur patience et leur disponibilité face à nos multiples questions et demandes. Nous voudrions surtout remercier l'équipe de direction de la Bibliothèque Départementale des Yvelines pour l'intérêt et la variété des tâches qu'elle a su nous proposer et la confiance qu'elle a su nous porter.

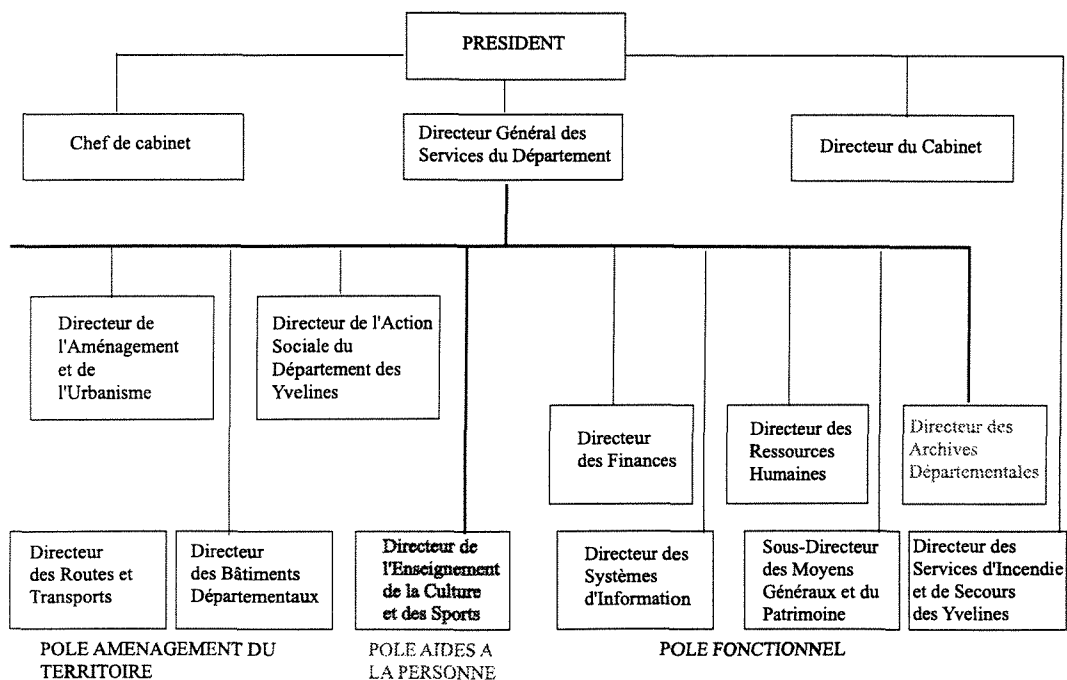
Le stage que nous avons effectué dans la Bibliothèque Départementale des Yvelines fut une expérience professionnelle extrêmement riche non seulement parce qu'elle nous a permis de voir de près le mode de fonctionnement d'une bibliothèque départementale de prêt, mais d'être placée à un moment stratégique de l'évolution de ce service. Le déménagement, loin d'être un handicap au bon déroulement de notre stage a été non seulement le moyen de vivre un déménagement réel, de voir les incidences sur le travail de tous les jours et sur le moral du personnel, mais surtout de participer à la conception de l'avenir immédiat de la Bibliothèque Départementale des Yvelines de l'an 2000.

Annexes

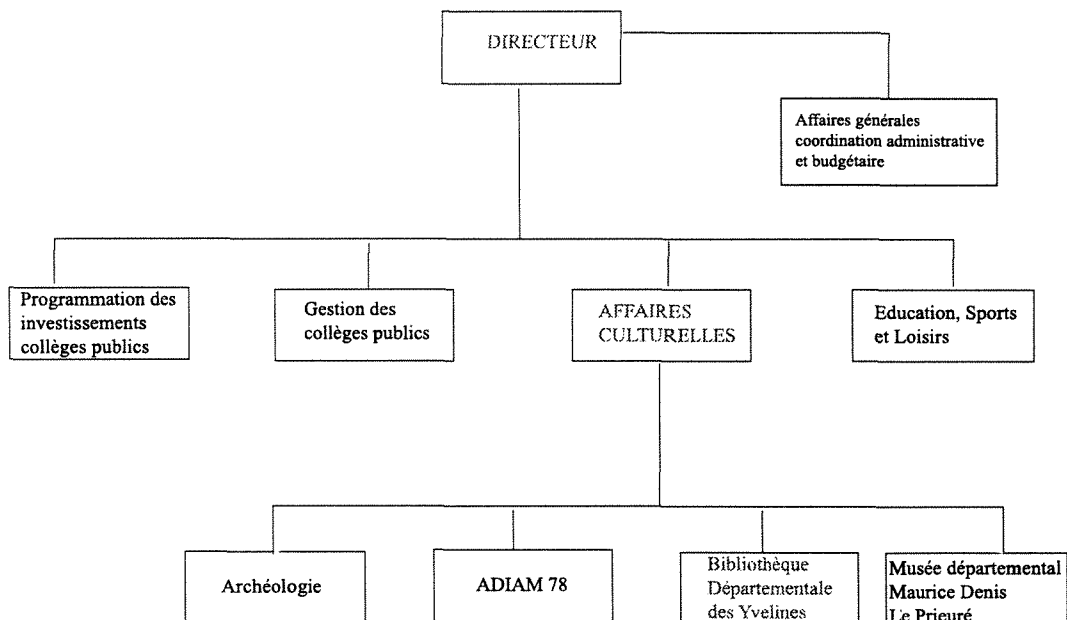
- 1. Organigramme du Conseil Général du Département des Yvelines.**
- 2. Organigramme de la DECS.**
- 3. Les magasins à Versailles.**
- 4. Les magasins au Mesnil.**
- 5. Le système de cotation de la bibliothèque professionnelle, version 1.**
- 6. Plan de répartition des collections de la salle de formation.**
- 7. Le système de cotation de la bibliothèque professionnelle, version 2.**
- 8. Rapport statistique 1997 sur les activités de la section adulte.**
- 9. Rapport statistique 1998 sur les activités de la section adulte.**
- 10. Comparatif 1997-1998-1999.**
- 11. Relevé des cas d'incohérences dans les sources d'informations.**
- 12. 7 fiches types proposées pour bien gérer un dépôt.**
- 13. Images du site du Mesnil Saint Denis.**

Annexe 1 et 2 : Organigrammes du Conseil Général des Yvelines

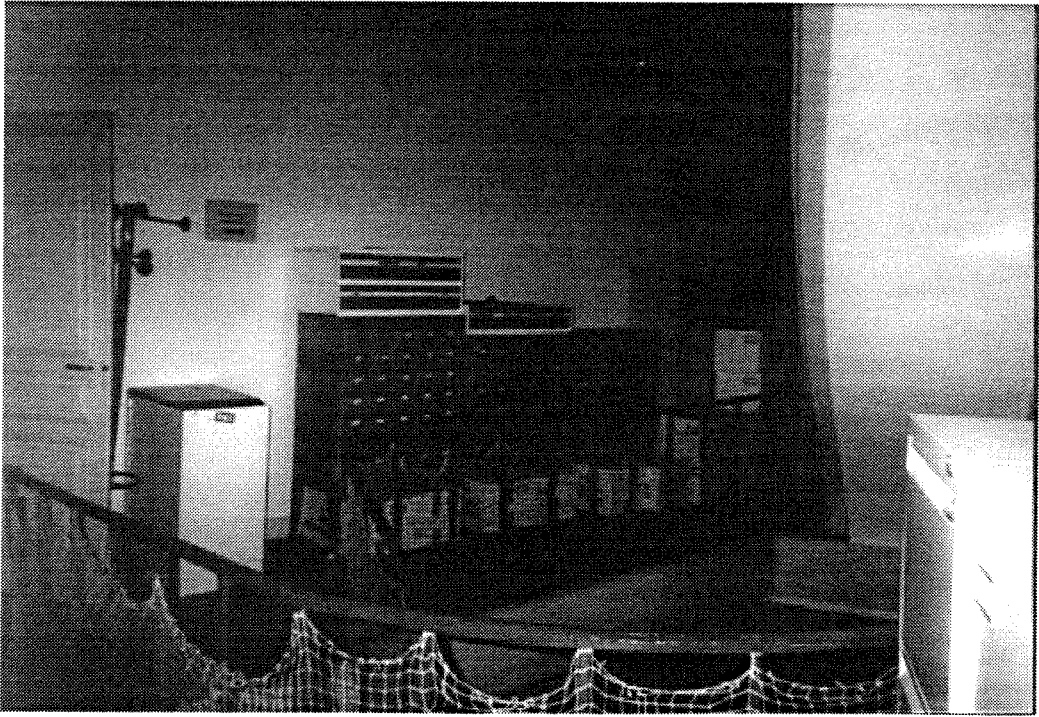
ORGANIGRAMME SIMPLIFIE DU CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT DES YVELINES



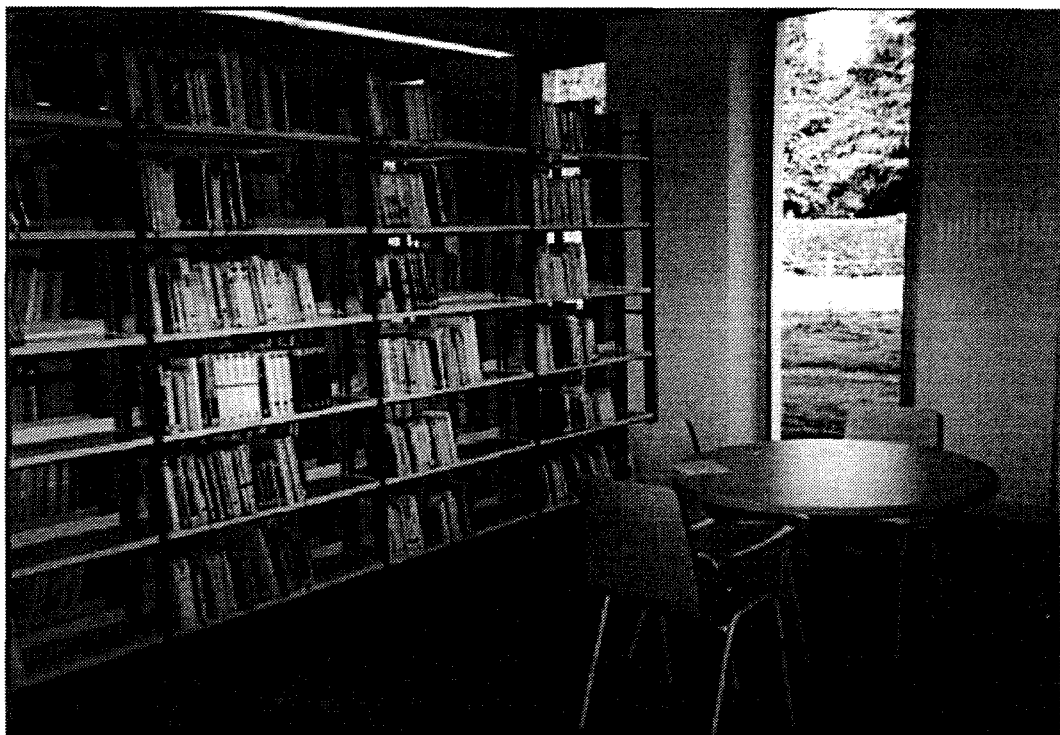
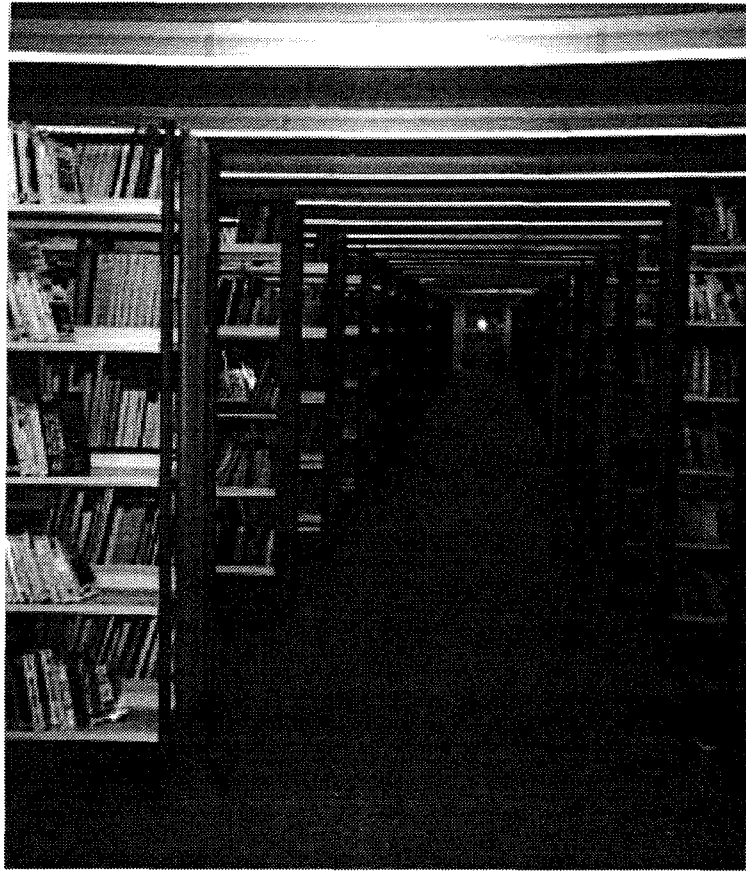
Organigramme de la Direction de l'Enseignement, de la Culture et des Sports



Annexe 3 : la BDY à Versailles (escalier et magasins)



Annexe 4 : La BDY au Mesnil Saint Denis (magasins spacieux et conviviaux)



Annexe 5 : Système de cotation de la bibliothèque professionnelle : La bibliothèque professionnelle première version

- 004 Informatique, NTIC
 - 004.65 Internet
 - 006.4 : Numérisation, scanner, reconnaissance optique
 - 006.5 : Reconnaissance sonore
 - 006.6 : Infographie
 - 006.7 Multimédia

 - 010 Bibliographie, généralités
 - 011 Des bibliographies
 - 011.62 Bibliographies pour enfants

 - 020 les Archives, les sciences de l'information, les techniques documentaires
 - 021 La bibliothèque dans la société
 - 022 Les locaux de la bibliothèque
 - 025 Les opérations de bibliothéconomie
 - 025.1 : La gestion des documents en général (Ged comprise)
 - 025.17 : Gestion du disque et discothèque
 - 025.2 Acquisitions, politique documentaire
 - 025.3 Le catalogage
 - 025.4 Classification, indexation
 - 025.8 Conservation, stockage, libre-accès
 - 026 Bibliothèques spécialisées
 - 027 Différents types de bibliothèques :
 - 027.3 Les Bibliothèques Départementales de Prêt
 - 027.4 Les bibliothèques publiques, municipales
 - 027.5 Les Bibliothèques et Archives Nationales (France et ailleurs)
 - 027.625 Les Bibliothèques enfantines
 - 027.7 Les Bibliothèques universitaires
 - 027.8 Les Bibliothèques scolaires
 - 028 La lecture
 - 028.5 La lecture pour enfants
 - 028.8 Le livre objet de distraction
 - 028.9 Comportements de lecteurs
-
- 050 Annuaire, guides et répertoires
-
- 069 Musée et muséologie
-
- 070 Les médias
 - 070.4 Presse, journalisme
 - 070.5 Edition et éditeurs
 - 070.6 Libraires et librairies
-
- 090 Le Patrimoine et les collections patrimoniales
-
- 306.3 Sociologie du travail
- 306.4 Etudes du public et des usagers, pratiques culturelles
-
- 330 Economie
 - 331 Le travail, économie du travail
 - 331.1 Monde et marché du travail, statut, métier, personnel
 - 331.8 Associations professionnelles, syndicats
- 346.048 Le droit d'auteur

418 Le vocabulaire professionnel

650 La gestion

651.8 Informatisation des bibliothèques vue par le manager

658.4 L'évaluation

658.7 Le marketing

658.8 Les services, rapport à l'utilisateur-client,

658.81 Prêt

658.82 Animation

658.83 Formation des utilisateurs

658.84 OPAC

658.85 Accueil

658.87 Services de référence

741.6 Illustrateurs

741.642 Illustrateurs pour enfants

900 . Histoire et géographie du livre et des bibliothèques

914.4 Le livre dans les régions françaises, géographie

930. Le livre et les bibliothèques dans l'Antiquité

940. Le livre et les bibliothèques dans le monde moderne

940.1 : Le livre et les bibliothèques au moyen-âge

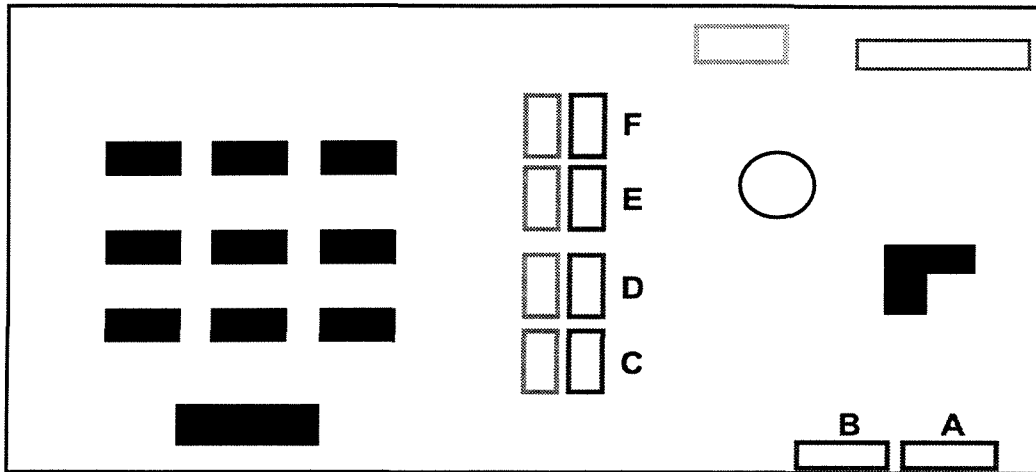
940.2 : Le livre et les bibliothèques dans les temps modernes 1453-1914


940.3 : Le livre et les bibliothèques de 1914 à 1918

940.5 : Le livre et les bibliothèques depuis 1918


Annexe 6 :

Plan de répartition des collections dans la salle de formation



 Fonds PRO, prêt au dépositaire

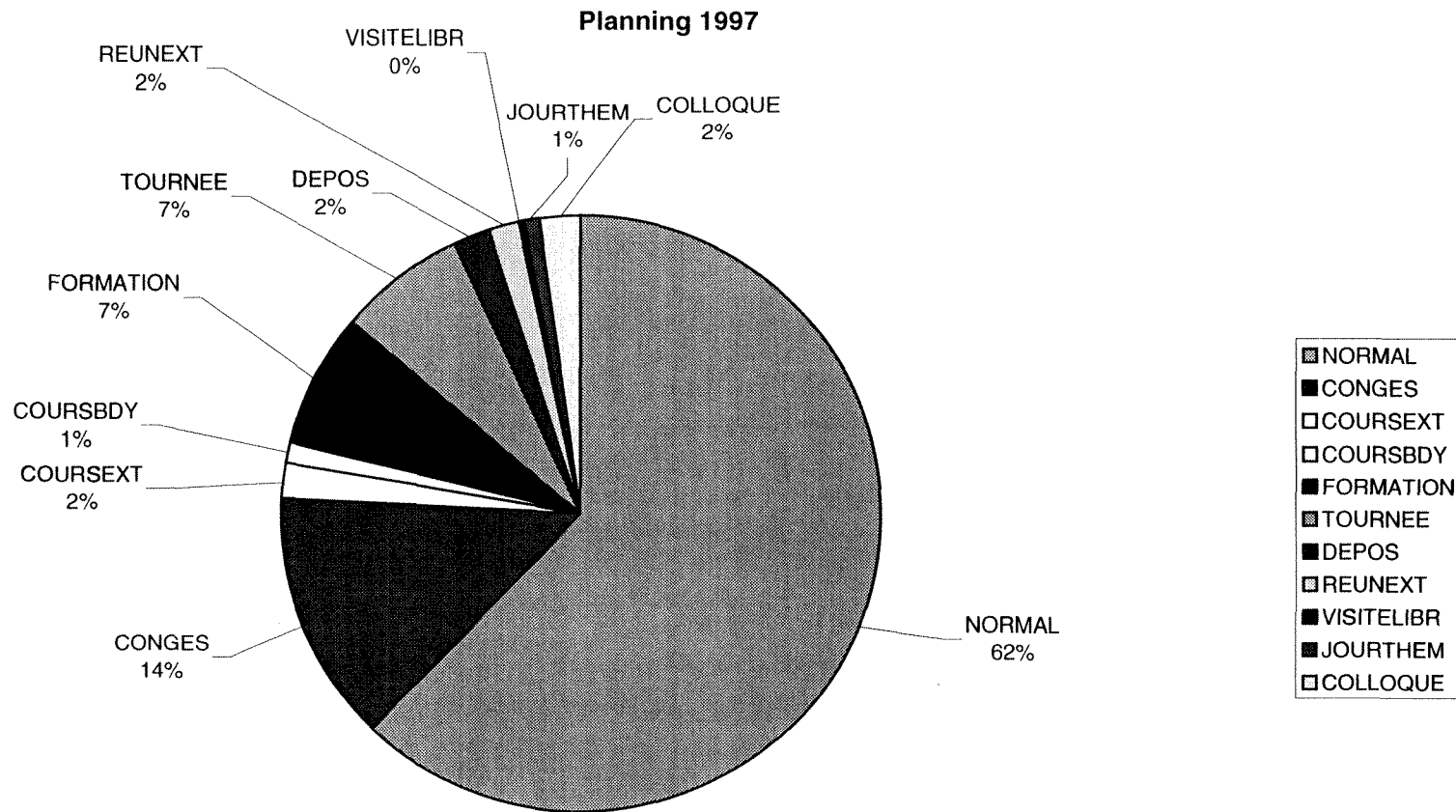
F	Présentoir	D	Présentoir	Travée B	Vide	Travée A	Vide
	741		300		027		004 à 011
	900 à 940		320	Présentoir	028	020 à 022	
	Fictions		330 à 418	028	025 à 026		Vide
E	Présentoir	C	Présentoir	Vide			
	650		050 à 069				
	650		070				
	680		070 à 090				

 Fonds INT, réservé au personnel de la BDY

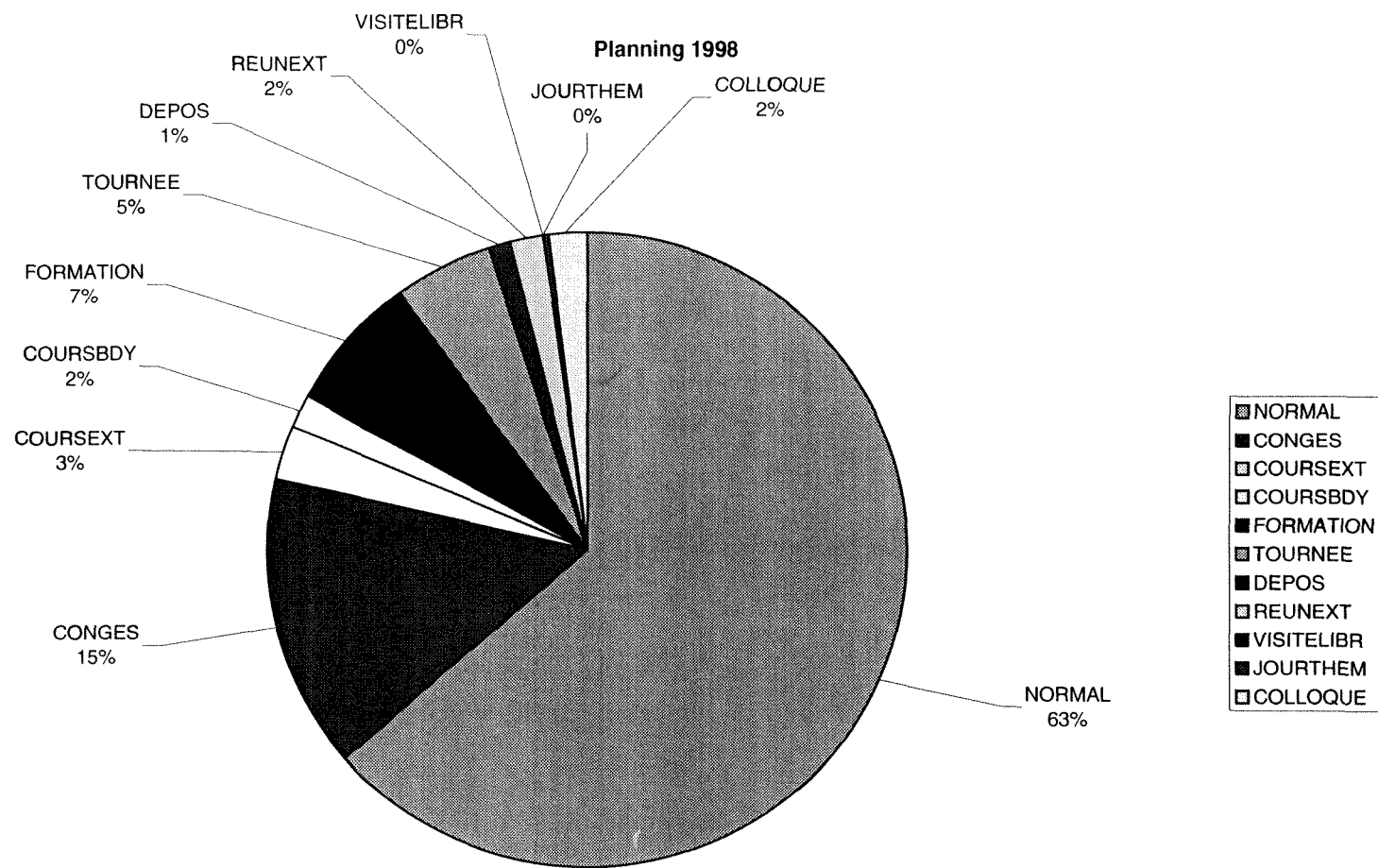
 Fonds RES, en consultation par les élèves de la formation

Annexe 7 : Système de cotation de la bibliothèque professionnelle, Deuxième version

- 004 Informatique les nouvelles technologies, Internet, le multimédia, la numérisation.
- 011 Bibliographie et bibliographies, manuel de bibliographie et exemples de bibliographies
 - 011.62 Bibliographies pour enfants
- 020 Les archives en général, la technique documentaire
- 021 La bibliothèque dans la société
- 022 Les locaux de la bibliothèque
- 025 Les opérations de bibliothéconomie, catalogage, gestion de documents, indexation...
- 026 Les bibliothèques spécialisées
- 027 Les différents types de bibliothèques, publiques, nationales, universitaires ou scolaires
- 028 La lecture
 - 028.5 La lecture pour enfants
- 050 Annuaires, guides et répertoires
- 069 Musée et muséologie
- 070 Les médias
 - 070.4 La presse et le journalisme
 - 070.5 L'édition et les éditeurs
 - 070.6 La librairie et les libraires
- 090 La patrimoine et les collections patrimoniales
 - 302.2 L'illettrisme
- 303 Les changements sociaux
 - 306.4 Les études de public, les pratiques culturelles
- 320 La politique culturelle
- 331 L'économie du travail de bibliothécaire, le métier
 - 346.048 Le droit d'auteur
- 418 Le vocabulaire professionnel
- 650 La gestion d'une bibliothèque, informatisation, évaluation, services à l'utilisateur
- 686 L'imprimerie, la typographie
 - 741.5 L'image, la bande dessinée
 - 741.6 Les illustrateurs
 - 741.642 Les illustrateurs pour enfants
- 900 L'histoire et la géographie du livre et des bibliothèques
 - 914.4 Le livre dans les régions françaises
- 930 Le livre et les bibliothèques dans l'Antiquité
- 940 Le livre et les bibliothèques dans le monde moderne
 - 940.1 Le livre et les bibliothèques au moyen-âge
 - 940.2 Le livre et les bibliothèques dans les temps modernes de 1453 à 1914
 - 940.3 Le livre et les bibliothèques de 1914 à 1918
 - 940.4 Le livre et les bibliothèques depuis 1918

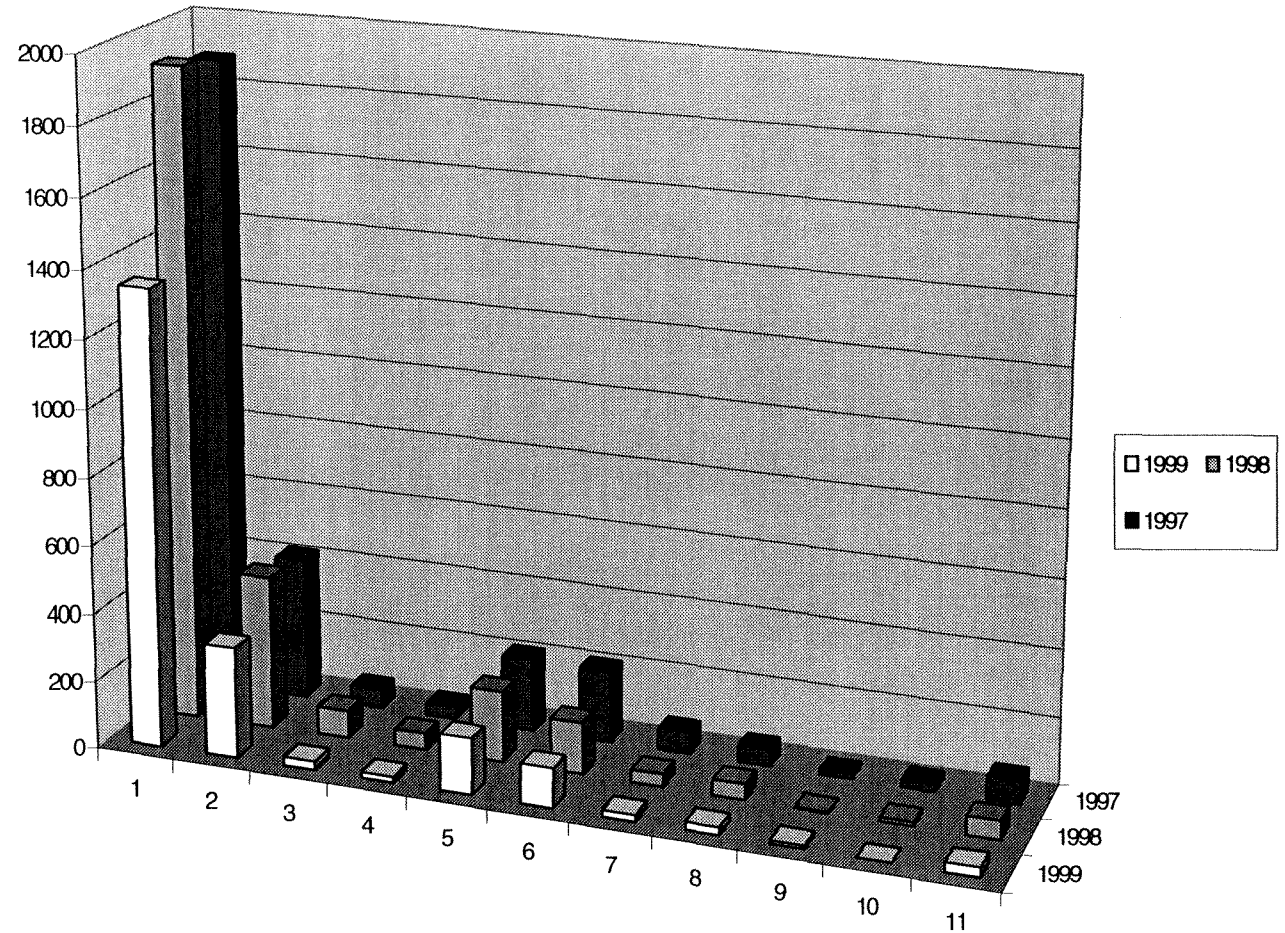


Annexe 8 : répartition du temps de travail des personnels de la BDY (Section Adultes) en 1997



Annexe 9 : Répartition du temps de travail des personnels de la BDY (Section Adultes) en 1998

Total par activité comparé entre 1997, 1998 et 1999



Annexe 10 : Comparaison de la répartition des temps de travail 1997-1999

**Annexe 11 : Une information, quatre sources différentes et contradictoires
Relevé des cas d'incohérence :**

Nbr.	DEPOTS	GEAC : ce que remplit le responsable BDY	Boîte rouge Aline : ce que référence le directeur BDY	Secrétariat : ce que dit ou ne dit pas la convention	Fiches statistiques 1998: ce que remplit le dépositaire
1	Adainville	BMU	meublé 1983	Conv. mobilier 1983	Non
2	Arnouville	BMU	meublé 1989, 1992	Conv. mobilier 1991	Oui
3	Aulnay-sur-Mauldre	BAS	meublé 1996	Conv. Mobilier 1996	Oui
4	Bennecourt	BAS	meublé 1994	Conv. Mobilier non datée	Oui
5	Bouafle	BAS	meublé 1984	Conv. Mobilier	Oui
6	Chapet	BAS	meublé 1989	Conv. Mobilier 1991	Oui
7	Chevreuse	BMU	meublé 1984	Conv. Mobilier 1985	Non
8	Crespieres	BAS	meublé 1986	Conv. Mobilier 1987	Oui
9	La Hauteville	BAM	pas meublé pour Aline	Conv. mobilier 1992	
10	Le Perray-en-Yvelines	BMU	meublé en 1984 et 86	Conv. Mobilier 1984	pas répondu
11	Les Bréviaires	BMU	meublé en 1983 et 87	Conv. Mobilier 1987	pas répondu
12	Limetz	BAS	meublé en 1995	Conv. Mobilier 1995	Oui
13	Louveciennes	BMU	meublé en 1983	Pas de convention !	pas répondu
14	Mareil-sur-Mauldre	BAS	meublé en 1983 (82971F)	Conv. Mobilier 1994	Oui
15	Millemont	BAS	meublé 1990	Pas de convention !	Oui
16	Ponthevrard	BMU	meublé en 1996	Conv. Mobilier 1996	Oui
17	Porcheville	BMM	pas meublé pour Aline	Pas de convention !	Non
18	Prunay-en-Yvelines	BMU	meublé en 1995	Conv. Mobilier 1995	Oui
19	St Martin la Garenne	BMM	pas chez Aline	Pas de convention !	
20	St Rémy l'Honoré	BMM	pas meublé pour Aline	Pas de convention !	Non

BMU = Bibliothèque municipale non meublée
 BMM = Bibliothèque municipale meublée
 BAS = Bibliothèque associative non meublée
 BAM = Bibliothèque associative meublée

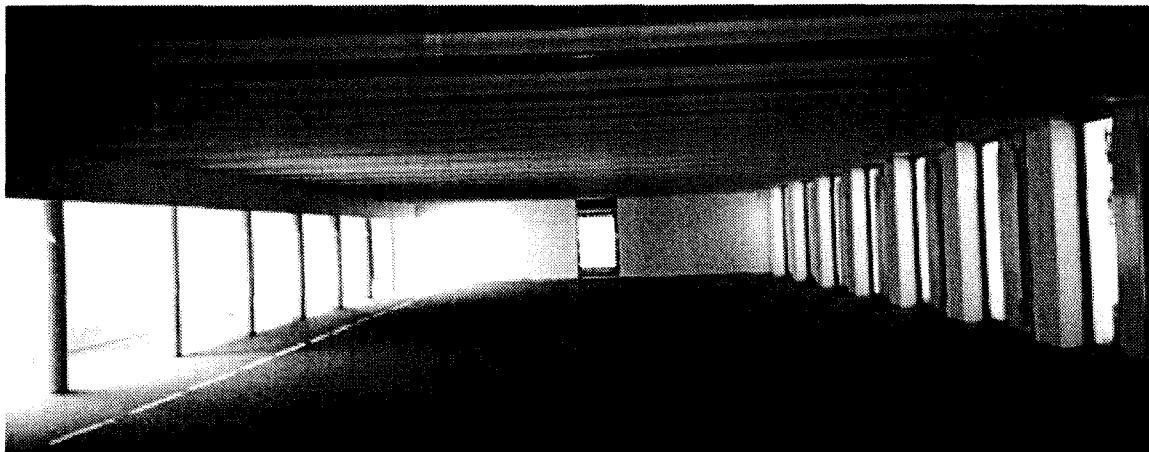
Annexe 12 : Sept fiches proposées pour gérer un dépôt.

Fiche 1 : Identité		Fiche 2 : Coordonnées	
Nom	CHANTAL	Nom	CHANTAL
Responsable BDY	Geac		
		Nom du dépôt	CHANTAL
Commune :	CHANTAL	1ère ligne adresse dépôt	CHANTAL
Population	Geneviève	2ème ligne adresse dépôt	CHANTAL
Arrondissement	CHANTAL	3ème ligne adresse dépôt	CHANTAL
Catégorie DLL	CHANTAL	Téléphone du dépôt	Geac
Statut administratif	CHANTAL	Fax dépôt	Resp, Dépôt BDY
Surface	Geneviève	Mél dépôt	Resp, Dépôt BDY
Catégorie GEAC	Geac		
		Mairie	Minitel
Type de convention	Secrétariat	Adresse Mairie	Minitel
Date de la convention	Secrétariat	3ème ligne adresse dépôt	CHANTAL
		Téléphone de la mairie	Minitel
		Nom du maire	Resp, Dépôt BDY
Salariés	Geneviève	Etat civil du responsable	Geac
Formés	Geneviève	Nom du responsable	Geac
Formation	Geneviève	1ère ligne de l'adresse du responsable	Geac
Bénévoles 98	Geneviève	2ème ligne de l'adresse du responsable	Geac
SIGB	Geneviève	Tél. responsable	Geac
Logiciel	Geneviève		
Mobilier	Geneviève	Etat civil 2ème responsable	Geac
		Nom du 2ème responsable	Geac
		Téléphone du 2ème responsable	Geac
		FACTURES	CHANTAL

Fiche 3 : Desserte			Fiche 4 : Statistiques de bibliothèque				
Nom	CHANTAL		Bibliothèque Municipale				
Type de desserte	CHANTAL						
N° de tournée	CHANTAL		<i>Lecteurs</i>	95	96	97	98
Code barre	GEAC		Total	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Type de public	CHANTAL		Adulte	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Type de documents empruntés	Geac		Jeunesse	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
			Classes	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Jour de passage	CHANTAL						
Desserte impossible le :	CHANTAL		<i>Prêts</i>	95	96	97	98
Desserte impérative le :	CHANTAL		Total	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
1/2 journée de passage du bibliobus	CHANTAL		Adulte	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
			Jeunesse	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Dernier passage	Resp, Dépôt BDY		Classes	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Total au dépôt	Geac		Disco	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
nrb adultes	Geac						
nrb jeunesse	Geac		<i>Fonds</i>	95	96	97	98
Total disco au dépôt	Geac		Total	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
			Adulte	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Commentaires	Resp, Dépôt BDY		Jeunesse	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
			Disco	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
			Abonnement	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
			Lect / Pop	95	96	97	98
				Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
			Prêts / Lecteur	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève

Fiche 5 : Budget					Fiche 6 : Ressources				
Bibliothèque Municipale					Bibliothèque Municipale				
Recettes									
<i>Recettes</i>	<i>95</i>	<i>96</i>	<i>97</i>	<i>98</i>					
Subvention mun.		Geneviève	Geneviève	Geneviève	<i>Mobilier</i>	<i>Date</i>	<i>Montant</i>	<i>Type</i>	
Subvention CG78	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève	1	Secrétariat	Secrétariat	Secrétariat	
CNL	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève	2	Secrétariat	Secrétariat	Secrétariat	
Subv. fonctionnement	Secrétariat	Secrétariat	Secrétariat	Secrétariat	3	Secrétariat	Secrétariat	Secrétariat	
					4	Secrétariat	Secrétariat	Secrétariat	
<i>Cotisations</i>	<i>95</i>	<i>96</i>	<i>97</i>	<i>98</i>					
Cotisation	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève					
Cotisation Adulte	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève	<i>Subvention</i>	<i>Date</i>	<i>Montant</i>		
Cotisation Jeunesse	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Informatique	Secrétariat	Secrétariat		
Cotisation famille	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Usuel	Geneviève	Geneviève		
Dépenses									
Salaires	Geneviève								
Salaires / hab	Geneviève								
<i>Achats</i>	<i>95</i>	<i>96</i>	<i>97</i>	<i>98</i>	<i>Horaires d'ouverture</i>	<i>95</i>	<i>96</i>	<i>97</i>	<i>98</i>
Total	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Général	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Adulte	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Ecole	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Jeunesse	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève					
Disco	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève					
Achats par habitants	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève	<i>Bénévoles</i>	<i>95</i>	<i>96</i>	<i>97</i>	<i>98</i>
					Nbr.	Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève

Fiche 7 : Animations			
Bibliothèque Municipale			
Formation	Date	Type	Bib. d'accueil
Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Geneviève	Geneviève	Geneviève	Geneviève
Exposition	Date		
Suzanne	Suzanne		
Suzanne	Suzanne		
Suzanne	Suzanne		
Suzanne	Suzanne		
Animation	Date		
Geneviève	Geneviève		
Geneviève	Geneviève		
Geneviève	Geneviève		
Geneviève	Geneviève		
Poste Internet en consultation :			
Poste cédéroms en consultation :			



Annexe 13 : la Bibliothèque Départementale des Yvelines de l'an 2000

